



## AVIS PUBLIC – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est donné par la présente que les membres du conseil municipal tiendront une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, le **lundi 18 novembre 2024 à 19 heures 30** à la salle municipale de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, sise au 3355, boulevard Laurier à Sainte-Marie-Madeleine. Les membres du conseil peuvent assister à la rencontre par un lien teams qui leur sera transmis avec le présent avis.

Les sujets à l'ordre du jour de cette séance extraordinaire seront :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement numéro 14-423 – refinancement – Résolution de concordance
4. Règlement numéro 14-426 – refinancement – Résolution d'adjudication
5. Règlement numéro 24-592 pour financer les travaux de remplacement de l'aqueduc 2024-205 – Adoption
6. Règlement numéro 25-597 modifiant le Règlement de gestion contractuelle – Adoption
7. Règlement n° 24-597 modifiant le Règlement de zonage 09-370 pour modifier les normes de construction pour les terrains desservies par les deux services dans les zones urbanisées de la municipalité notamment dans le secteur Douville.
8. Appel d'offres – Réfection de la conduite d'aqueduc montée du 4<sup>e</sup> Rang et 4<sup>e</sup> Rang – Résultats de l'appel d'offres et octroi du mandat
9. Période de questions
10. Levée de la séance

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 12 novembre 2024

---

M<sup>e</sup> Josée Vendette,  
directrice générale, greffière et trésorière  
M.A.P. Gestion municipale